



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex  
tél. : 03.58.43.00.60 e-mail : [plantelme@yonne.fff.fr](mailto:plantelme@yonne.fff.fr)

## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

PV 70 CDA 4

### Stage de Rentrée des arbitres du 11 septembre 2021

Membres CDA présents : MM. BALAINE - CHANUDET – CHATON – ELLUL - GIL - GUIDOU - MALDOU - MALKI - MOREL - MOLINES - PINGUET

Membres CDA excusés : Mme FRONT et M. VIÉ

Invités : MM. CAILLIET et BILLOTTE

Arbitres Régionaux présents: MM. RIVIERE - TABOUREAU

### 1- Tests physique matinal

Après un échauffement élémentaire, les stagiaires présents se livrent au test physique prévu au règlement intérieur.

### 2-Ouverture du stage et parole aux invités

Philippe Chanudet, Président de la CDA, introduit l'après-midi en remerciant les arbitres de leur présence et leur souhaite un excellent stage.

Christophe Cailliet, Président du District, remercie la CDA pour son invitation et évoque devant l'Assemblée la reprise des activités.

Il fait un état des lieux sur les renouvellements des licences de la famille arbitrale pour lesquels un retard a été pris.

Il insiste sur le développement des effectifs et affirme sa confiance et son soutien à la commission de promotion de l'arbitrage sous la responsabilité de Hakim Malki et d'Adil Maldou.

Le Président invite les arbitres à être davantage acteurs au sein de leurs clubs.

Il souhaite à l'ensemble des arbitres icaunais une excellente saison sportive.

### 3-Présentation de l'organigramme de la CDA

Philippe Chanudet présente les quelques modifications dans l'organigramme de la CDA. Il remercie Steve Rivière, pour son implication sur le pôle désignations seniors, ce dernier est remplacé par Hakim Malki. Maxime Molines a pris en charge le pôle jeunes arbitres.

Alexis Gil prend en charge la responsabilité du pôle formation et sera secondé par Quentin Guidou.

La Vice-Présidence est toujours assurée par Mathieu Pinguet, le secrétariat par Guillaume Vié, la trésorerie par Stéphane Morel, le pôle Futsal par Aurélien Chaton.

La Commission Départementale de la Promotion de l'Arbitrage (CDPA), créée distinctement de la CDA, l'an dernier, demeure dirigée par messieurs Adil Maldou et Hakim Malki.

## **4-Présentation des différents pôles**

### 4.1 Le Pôle Séniors et Désignations – Hakim Malki

Il est rappelé aux arbitres de prévenir de leur indisponibilité 4 semaines à l'avance.

Par ailleurs, un arbitre n'ayant pas signalé son indisponibilité est réputé disponible, donc désignable.

Les stagiaires sont sensibilisés sur l'importance de produire des écrits quant à leurs échanges avec la CDA, ainsi qu'avec les différentes instances.

L'utilisation des réseaux sociaux est prohibée pour ce type d'échange. Le SMS ne sera admis qu'en dernier recours pour prévenir d'une urgence et sera obligatoirement doublé d'une trace écrite via le moyen de communication officiel.

### 4.2 Le Pôle Jeunes Arbitres – Maxime Molines

Maxime Molines reprend les propos de Hakim Malki, car ceux-ci s'appliquent aussi aux jeunes arbitres. Il ajoute qu'un effort sera fait sur l'accompagnement des jeunes, il indique qu'il lui est nécessaire d'avoir des retours, sur les difficultés rencontrées par les jeunes arbitres.

### 4.3 Le Pôle Futsal – Aurélien Chaton

Mathieu Pinguet palie Aurélien Chaton à la présentation du pôle futsal. Il indique la nécessité d'avoir à sa disposition des arbitres motivés et sérieux. Il sensibilise sur les contraintes au niveau des déplacements, souvent en semaine, de l'obligation de participer à la réunion obligatoire qui se tiendra courant octobre, ainsi que l'obligation de réussite aux tests physiques et théoriques organisés par la CDA, conformément au règlement CRA.

## **5-Ateliers pédagogique**

Les stagiaires s'attellent et débattent sur quatre ateliers concernant la gestion des mains, l'utilisation du carton blanc, l'anéantissement de l'occasion nette de but, ainsi que la protection de l'autorité de l'arbitre.

## **6- Questionnaire théorique**

Les stagiaires présents s'exercent à un questionnaire noté sur vingt points, dont les notes sont communiquées directement aux arbitres.

## **7- Récompenses**

Adil Maldou et Gilles Taboureau sont récompensés pour leur 20 et 25 ans de carrière dans l'arbitrage. Ils sont aussi félicités pour leur promotion au titre d'Arbitre Assistant Régional Elite.

Le Président  
Philippe Chanudet

Le Secrétaire  
Guillaume Vié

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 39 du Statut de l'Arbitrage. »*